



Prader-Willi France - JOURNÉE NATIONALE 2019
De la recherche à la vie quotidienne : résultats et perspectives
Paris, 12 octobre 2019
FORMULAIRE D'INSCRIPTION PROFESSIONNELS

Merci de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous en remplissant une ligne pour chaque personne que vous souhaitez inscrire.

| Participant Prénom NOM (si adhérent, n°) | Adresse Tel. Mail | Participation Réunion Groupe Fratrie | Participation Journée Nationale - Déjeuner inclus 25,00 € /personne (adhérent) 30,00 € /personne (non-adhérent) | Total par personne |
|--|-------------------------|--|---|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | | | | |

Débats interactifs de l'après-midi. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire puisque le contenu sera identique dans les 4 salles.

Par contre, merci de préciser si vous souhaitez participer aux travaux du Groupe Fratrie. Pour mémoire, ce Groupe est exclusivement réservé aux frères ou sœurs des porteurs du SPW.

Tarifs :

- Il n'y a aucun accueil prévu pour les **porteurs du SPW**. Cependant, pour ceux qui souhaitent assister à cette journée, **la participation est gratuite**. Merci, cependant de les inscrire en portant 0 EUROS dans la colonne « Participation ».
- Tarif Adhérent : il est applicable à tout adhérent à jour de cotisation pour 2019, ainsi qu'à une deuxième personne non adhérente de la famille. Toute inscription additionnelle devra se faire au tarif Non adhérent.

Merci d'adresser ce formulaire accompagné de votre règlement **avant le 15 septembre 2019, date limite des inscriptions**, à

Marie-Chantal Hennerick – PWF – 31 bd Port Royal – 75013 PARIS

Une confirmation d'inscription vous sera adressée.

Autorisation d'exploitation d'image (fixe ou animée) d'une personne

Je soussigné(e) :

(Préciser le nom de chaque personne inscrite)

Demeurant à :

Téléphone :

Autorise l'association Prader-Willi France, à photographier, filmer et à exploiter mon image, à titre gratuit, sur tous ses supports de communication. La présente autorisation d'exploitation d'image est consentie sans aucune limite de temps.

Fait à :

Le

Signature précédée de la mention « bon pour autorisation » :

Les prises de vues ainsi réalisées pourront être exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association Prader-Willi France, pour ses besoins d'information du public sur ses activités, de promotion des événements qu'elle organise ou parraine, d'illustration de ses supports de communication (publications, sites Internet, bulletin...) ou de formation.

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les photographies / films, soit par l'association Prader-Willi France directement, soit par l'intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par Prader-Willi France, par tous modes et procédés techniques servant la communication de l'Association, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique, sur tous supports (papier, vidéo, CD-Rom, DVD, sites internet et intranet...) et en tous formats, etc., tant dans le secteur commercial que non commercial, publique ou privée, en vue de la réception collective et/ou domestique.

OPTION : Cette autorisation concerne également le droit accordé à Prader-Willi France d'exploiter, de reproduire et de diffuser, tout ou partie, sur tous les supports et dans les conditions ci-dessus mentionnées les propos que j'aurais tenus dans le cadre d'une interview dûment commanditée par Prader-Willi France dans le cadre de sa communication interne ou externe.